Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 037-213700313-20260701-D2026_111-DE

ville de BOURGUEIL

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE
Arrondissement de CHINON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1er JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le 1er juillet à 20h00, les membres du conseil municipal de la commune de Bourgueil, légalement convoqués le 25 juin 2026, se sont réunis à la salle du conseil municipal de Bourgueil, sous la présidence de Monsieur Benoît BARANGER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de conseillers votants : **26**

Présents : Benoît BARANGER, Emmanuelle VEILLE, Magali L'HERMITE, Thierry GASNIER, Frédéric ROCHE, Catherine ECHAPT, Gilles PELLÉ, Jackie FORASTIER, Nicole LOIRE MOREAU, Sylvie JACOB, Francis SIREAU, Alain JAMET, Nadine LEROYER, Yannick TRITT, François LAUBIE-BOUCHON, Cécilia PATARD, Laurie CHARLE, Yoann GUILLONNEAU, Lise VEILLE, Catherine TENDRON, Philippe FAISANT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :
M. Jean-Baptiste THOUET a donné pouvoir à M. Benoît BARANGER
Mme Marie-Aude BOURDIN a donné pouvoir à Mme Nadine LEROYER
M. Frédéric BLANC a donné pouvoir à Mme Sylvie JACOB
M. Jocelyn RAULOT a donné pouvoir à Mme Catherine ECHAPT
Mme Cécile PICHOT adonné pouvoir à M. Philippe FAISANT

Absents :
M. Joris BOSSÉ

Secrétaire de séance : Madame Emmanuelle VEILLE est désignée pour remplir cette fonction.

D2026_111 CULTURE – MICRO-FOLIE - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE APPARTENANT A VAL TOURAINE HABITAT

Rapporteur : Monsieur le Maire, en l'absence de Madame Marie-Aude BOURDIN, adjointe en charge des Affaires culturelles

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le cadre des actions culturelles proposées au quartier du Canal à Bourgueil, la Micro-Folie et le service culturel organisent des animations au Canal sur le thème du festival Lez'Arts Urbains.

Ces animations, ateliers et expositions, se dérouleront le mercredi 15 juillet 2026, dans le local situé 2 rue de l'Abbé Baudry à Bourgueil, appartenant à Val Touraine Habitat ? qui le met gratuitement à disposition de la Commune.

Pour la bonne organisation de cet évènement, une convention de mise à disposition gratuite, précaire et révocable, de la salle située 2 rue de l'Abbé Baudry à Bourgueil, doit être établie afin d'en définir les conditions.

Il est proposé à l'assemblée municipale d'adopter et de signer la convention de mise à disposition entre Val Touraine Habitat et la commune de Bourgueil.

Au vu de ces éléments,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le projet de convention ci-annexé,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, par 26 voix POUR, à l'unanimité :

❒ **APPROUVE** les termes de la convention de mise à disposition à titre gratuit à intervenir entre Val Touraine Habitat et la commune de Bourgueil, sous réserve de modifications liées aux conditions sanitaires ou annulations.
❒ **DIT** que la présente délibération est valable pour les animations de la Micro-Folie et le service culturel de la ville de Bourgueil qui se dérouleront le mercredi 15 juillet 2026.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 037-213700313-20260701-D2026_111-DE

❒ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition et tout document nécessaire à la poursuite de ce dossier.

ANNEXE :

Convention de mise à disposition gratuite précaire et révocable d'une salle située 2 rue de l'Abbé Baudry par Val Touraine Habitat

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication par voie d'affichage.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet http://www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance le 1er juillet 2026

Certifié exécutoire compte tenu de
La publication ou notification le :

La secrétaire de séance
Emmanuelle VEILLE

MAIRIE DE BOURGUEIL 37140

Le Maire,
Benoît BARANGER

MAIRIE DE BOURGUEIL 37140